

# Le sentier des « Prom'nous » - Collinée



Randonnée n°3679899

Le sentier des Prom'nous est un circuit qui permet de découvrir le bourg de Collinée à partir du plan d'eau du Baillot et de son lavoir.

<b>Durée :</b>	1h30	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	4.83km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	47m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	49m		
<b>Point haut :</b>	245m	<b>Commune :</b>	Collinée (22330)
<b>Point bas :</b>	197m		

## Description

Ce circuit nous entraîne vers la médiathèque Simon d'Estienne qui a pris ses quartiers dans l'ancien couvent. Durant la balade, le promeneur passe devant la maison Richard. A n'en pas douter, elle ne laissera personne indifférent avec sa tourelle en pierre datant du 17ème siècle. Les randonneurs peuvent aussi découvrir la mairie-déléguée, classée au patrimoine des bâtiments de France. Après quoi, le retour au cœur du bourg se fait tranquillement, avec un passage devant l'église pour rejoindre le lotissement du Vieux-Lavoir et le fameux étang du Baillot.

**(D/A)** départ parking du **plan d'eau du Baillot**

**(1) Le plan d'eau et son lavoir.** Ce lavoir communal, avec son abri construit en 1919, possède seize dalles de pierre inclinées, qui sont autant d'emplacements pour les lavandières et leurs battoirs.

**(2) Eglise Saint-Guillaume :** (XVème siècle), reconstruite en 1845-1848 (sur les plans de l'architecte Le Breton) et en 1894. Elle comprend une nef avec bas côtés de six travées, un transept non débordant et un chœur. L'édifice actuel date du XIXème siècle. En 1819, une partie de l'église s'étant effondrée fut réparée tant bien que mal ainsi que l'indique encore la date de 1820 au-dessus du porche de la tour, porche du XVème réemployé. Sur la face sud de la tour se lit le nom de PIERRE BASSET. En 1845, d'après les plans de M. Le Breton, architecte, approuvés le 22 mars, l'on procéda à la reconstruction de l'église, à l'exception du clocher. Les travaux, adjugés le 6 mai 1845 à MM. Conté, Richard et Le Comte devaient être terminés le 29 septembre 1846 et ne l'étaient pas encore en 1849 bien que l'église eut été bénite le 30 juillet (mai ?) 1848. Il y eut procès et transaction en 1850 à la suite d'un arbitrage rendu par M. Le Pécheur Bertrand, architecte-expert. Le 22 janvier 1891, le conseil général vota un secours pour la restauration de l'église, restauration exécutée en 1894 par M. Isidore Le Forestier sur les plans de M. Le Guerrannic. Enfin, en 1911, la couverture fut refaite et les fenêtres modifiées, travaux exécutés par M. Moisan, entrepreneur, sur plans de M. Faure, architecte. Le porche du XVème siècle provient de l'ancienne chapelle connue sous le nom de Saint-Laurent-des-Bois. La date de 1820, que l'on peut lire au-dessus du portail, est une date concernant l'ancien édifice. La porte à pilastres et le fronton datent de la fin du XVIème siècle. Une tour est datée de 1615

**(3) Mairie-déléguée de Collinée :** La "maison Ruello" date de 1756. Le

## Points de passages

**D/A Plan d'eau**

N 48.2979° / O 2.52105° - alt. 230m - km 0

**1 Lavoir**

N 48.29787° / O 2.52124° - alt. 230m - km 0.02

**2 Eglise Saint-Guillaume**

N 48.30129° / O 2.51961° - alt. 242m - km 1.01

**3 Mairie-déléguée de Collinée**

N 48.30009° / O 2.51863° - alt. 239m - km 3.96

**4 Médiathèque Simon d'Estienne**

N 48.30057° / O 2.51969° - alt. 242m - km 4.06

**5 Centre Culturel Mosaïque**

N 48.29835° / O 2.5184° - alt. 233m - km 4.52

**D/A Plan d'eau**

N 48.29792° / O 2.52107° - alt. 230m - km 4.83

bâtiment est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 20 juillet 1964, en ce qui concerne les façades, toitures et souches de cheminée.

**(4) Médiathèque Simon d'Estienne** : Installée dans l'ancien presbytère, la médiathèque est située près de la maison Plesse. Sous le toit de cette demeure, sur l'un des créneaux de la corniche, sont gravés la date de 1637 et le nom du propriétaire.

**(5) Le Centre Culturel Mosaïque**. Depuis 2005, ce lieu accueille des spectacles vivants, des expositions, des ateliers de pratique amateur.

**(D/A)**

### Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/3679899>



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**